

Le tableau suivant offre une analyse des divers modes de scrutin ayant fait l'objet de discussions au Québec au cours des dernières années. Il met en évidence les effets de ces modèles ainsi que les éléments à surveiller pour les rendre plus satisfaisants. Se préparer pour le dépôt d'un projet de loi, ça commence par déterminer les résultats qu'on souhaite obtenir. C'est pourquoi un espace est prévu pour vous permettre d'inscrire ce que vous jugez indispensable.

ers un nouveau mode de scrutin

FEUILLET 1

Évaluation et synthèse de différents modes de scrutin

CRITÈRES D'ÉVALUATION

REFLÉTER LE PLUS FIDÈLEMENT POSSIBLE LA VOLONTÉ POPULAIRE

SCRUTIN MAJORITAIRE UNINOMINAL	SCRUTIN PROPORTIONNEL INTÉGRAL	SCRUTIN PROPORTIONNEL RÉGIONAL	SCRUTIN MIXTE PARALLÈLE	SCRUTIN MIXTE COMPENSATOIRE
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Il n'est pas conçu pour respecter la volonté populaire. ▶ Il crée toujours des distorsions. ▶ Il occasionne des votes perdus (souvent plus de la moitié des votes). ▶ Il peut renverser la volonté populaire (parti au pouvoir ≠ parti ayant reçu le plus de votes). 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Il assure le plus grand respect possible de la volonté populaire. 	<p>Reflète plus fidèle si :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ le nombre de territoires (régions) servant au calcul proportionnel est petit; ▶ le nombre de sièges à distribuer par région est suffisamment élevé. <p>Reflète peu fidèle et votes perdus si :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ nombre élevé de territoires (régions); ▶ petit nombre de sièges à distribuer par région. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le respect de la volonté populaire ne s'applique qu'à la portion de sièges réservés au scrutin proportionnel. ▶ La portion de sièges réservés au scrutin majoritaire crée inévitablement des distorsions. ▶ Contrairement à ce qui se passe avec un scrutin mixte compensatoire, ces distorsions ne sont pas corrigées. <p>Sera plus proportionnel si :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ le nombre de sièges réservés au scrutin majoritaire est beaucoup moins élevé que le nombre de sièges réservés au scrutin proportionnel. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La portion proportionnelle du scrutin permet de corriger les distorsions causées par la portion majoritaire. <p>Reflète plus fidèle si :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ la compensation est nationale; ▶ le ratio de sièges proportionnels (rapport entre le nombre de sièges proportionnels et le nombre de sièges majoritaires) est suffisamment élevé pour corriger les distorsions; ▶ il y a deux votes; ▶ la méthode de calcul choisie favorise le pluralisme politique. <p>Dans le cas d'une compensation à l'échelle nationale, la volonté populaire sera reflétée plus fidèlement si :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ le seuil de représentation est suffisamment bas pour que tous les votes comptent. <p>Dans le cas d'une redistribution régionale des sièges de compensation, la volonté populaire sera reflétée plus fidèlement si :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ le nombre de sièges par territoire est suffisamment élevé.

Ce qui est indispensable pour moi :

CRITÈRES D'ÉVALUATION

VISER UNE REPRÉSENTATION ÉGALE DES FEMMES ET DES HOMMES

SCRUTIN MAJORITAIRE UNINOMINAL	SCRUTIN PROPORTIONNEL INTÉGRAL	SCRUTIN PROPORTIONNEL RÉGIONAL	SCRUTIN MIXTE PARALLÈLE	SCRUTIN MIXTE COMPENSATOIRE
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Il peut difficilement s'accompagner de mesures correctrices efficaces. ▶ Le morcellement en circonscriptions ne permet pas à l'électorat d'avoir une vue d'ensemble du nombre de candidates présentées par chaque parti. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'usage d'une liste nationale permet d'appliquer l'alternance femmes-hommes et donne une vue d'ensemble du nombre de candidates présentées par chaque parti. ▶ L'expérience internationale démontre que les listes favorisent une meilleure représentation des femmes : 11 des 12 pays ayant la plus grande proportion de députées dans leur parlement utilisent des listes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'usage de listes régionales permet d'appliquer l'alternance femmes-hommes et donne une vue d'ensemble du nombre de candidates présentées par chaque parti. ▶ L'expérience internationale démontre que les listes favorisent une meilleure représentation des femmes : 11 des 12 pays comptant la plus grande proportion de députées dans leur parlement utilisent des listes. <p>Mais :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ les résultats peuvent varier d'une région à l'autre sans garantie à l'égard de l'atteinte des objectifs visés; ▶ les résultats varient selon le nombre de sièges à distribuer par région. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'usage de listes dans la portion proportionnelle du scrutin permet d'appliquer l'alternance femmes-hommes et donne une vue d'ensemble du nombre de candidates présentées par chaque parti. ▶ L'expérience internationale démontre que les listes favorisent une meilleure représentation des femmes : 11 des 12 pays comptant la plus grande proportion de députées dans leur parlement utilisent des listes. <p>Mais :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ les résultats ne se voient que sur la portion des sièges réservés au scrutin proportionnel. <p>Les résultats seront meilleurs si :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ le ratio de sièges proportionnels est élevé; ▶ la double candidature est permise. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'usage de listes dans la portion proportionnelle du scrutin permet d'appliquer l'alternance femmes-hommes et donne une vue d'ensemble du nombre de candidates présentées par chaque parti. ▶ L'expérience internationale démontre que les listes favorisent une meilleure représentation des femmes : 11 des 12 pays comptant la plus grande proportion de députées dans leur parlement utilisent des listes. <p>Les résultats seront meilleurs si :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ les listes sont nationales plutôt que régionales; ▶ la double candidature est permise; ▶ le nombre de sièges compensatoires (liste nationale ou régionale) est suffisant; ▶ les partis atteignent les objectifs fixés.

Ce qui est indispensable pour moi :

SCRUTIN MAJORITAIRE UNINOMINAL	SCRUTIN PROPORTIONNEL INTÉGRAL	SCRUTIN PROPORTIONNEL RÉGIONAL	SCRUTIN MIXTE PARALLÈLE	SCRUTIN MIXTE COMPENSATOIRE
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Il peut difficilement s'accompagner de mesures correctrices efficaces. ▶ Le morcellement en circonscriptions ne permet pas à l'électorat d'avoir une vue d'ensemble du nombre de candidatures issues de la diversité ethnoculturelle que présente chaque parti. 	L'usage d'une liste nationale permet d'équilibrer les candidatures; elle donne une vue d'ensemble du nombre de candidatures issues de la diversité ethnoculturelle que présente chaque parti.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les listes régionales peuvent être équilibrées; elles donnent une vue d'ensemble du nombre de candidatures issues de la diversité ethnoculturelle que présente chaque parti. <p>Mais :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ les résultats peuvent varier d'une région à l'autre sans garantie à l'égard de l'atteinte des objectifs visés; ▶ les résultats varient selon le nombre de sièges à distribuer par région. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les listes peuvent être équilibrées; elles donnent une vue d'ensemble du nombre de candidatures issues de la diversité ethnoculturelle que présente chaque parti. <p>Mais :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ les résultats ne se voient que sur la portion des sièges réservés au scrutin proportionnel. <p>Les résultats seront meilleurs si :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ le ratio de sièges proportionnel est élevé; ▶ la double candidature est permise. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les listes peuvent être équilibrées; elles donnent une vue d'ensemble du nombre de candidatures issues de la diversité ethnoculturelle que présente chaque parti. <p>Les résultats seront meilleurs si :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ les listes sont nationales plutôt que régionales; ▶ la double candidature est permise; ▶ le nombre de sièges compensatoires (liste nationale ou régionale) est suffisant; ▶ les partis atteignent les objectifs fixés.
Ce qui est indispensable pour moi :				

SCRUTIN MAJORITAIRE UNINOMINAL	SCRUTIN PROPORTIONNEL INTÉGRAL	SCRUTIN PROPORTIONNEL RÉGIONAL	SCRUTIN MIXTE PARALLÈLE	SCRUTIN MIXTE COMPENSATOIRE
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Il favorise le bipartisme. ▶ Le découpage en circonscriptions est un frein à la représentation équitable de tous les partis. ▶ Pour qu'un tiers parti obtienne un siège, il faut que ses appuis soient concentrés dans un même lieu. ▶ Le vote stratégique fait perdre des voix aux tiers partis. 	<p>Il permet le pluralisme politique si :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ le seuil de représentation minimal imposé aux partis est bas (2 ou 3%). Un seuil de plus de 5% nuira aux tiers partis. 	<p>Il permet le pluralisme politique si :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ le seuil de représentation minimal imposé aux partis est bas (2 ou 3%). Un seuil de plus de 5% nuira aux tiers partis; ▶ le nombre de sièges par région est suffisamment élevé. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Il restreint le pluralisme politique parce qu'il fait obstacle aux tiers partis. <p>Les résultats seront meilleurs si :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ le ratio de sièges proportionnels est élevé; ▶ la double candidature est permise. 	<p>Il permet le pluralisme politique si :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ le seuil de représentation minimal imposé aux partis est bas (2 ou 3%). Un seuil de plus de 5% nuira aux tiers partis. <p>Les résultats seront meilleurs si :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ la compensation est nationale; ▶ le ratio de sièges proportionnels (rapport entre le nombre de sièges proportionnels et le nombre de sièges majoritaires) est suffisamment élevé pour corriger les distorsions; ▶ la distribution des sièges de compensation se base sur un plus petit nombre de territoires; ▶ le nombre de sièges compensatoires (liste nationale ou régionale) est suffisant; ▶ il y a deux votes; ▶ la double candidature est permise.
Ce qui est indispensable pour moi :				

SCRUTIN MAJORITAIRE UNINOMINAL	SCRUTIN PROPORTIONNEL INTÉGRAL	SCRUTIN PROPORTIONNEL RÉGIONAL	SCRUTIN MIXTE PARALLÈLE	SCRUTIN MIXTE COMPENSATOIRE
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Il assure une représentation basée sur le territoire, mais cela se fait au détriment de l'atteinte d'autres objectifs démocratiques. ▶ Le découpage en circonscriptions n'est utilisé que pour les élections; il ne correspond pas à la réalité régionale québécoise et ne revêt donc aucune signification particulière pour une bonne partie de la population. ▶ À cause des distorsions, les valeurs démocratiques ne sont pas respectées de la même façon dans toutes les régions. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La représentation n'est pas liée au territoire. ▶ L'usage d'une liste nationale permet d'équilibrer les candidatures; elle donne une vue d'ensemble de la place que chaque parti accorde aux régions. ▶ Rien n'empêche les élues et les élus de défendre les intérêts d'un territoire ou de s'attaquer à une problématique en particulier. ▶ Puisqu'il ne produit pas de distorsions, ce système assure un respect égal des valeurs démocratiques dans toutes les régions. ▶ Son adoption demandera à la population de changer sa façon de voir la représentation, et aux élues et élus de changer leur façon de travailler au palier local. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les listes régionales permettent de conserver la représentation basée sur le territoire. ▶ Les territoires utilisés doivent revêtir une signification pour la population. ▶ L'adoption de ce système demandera à la population de changer sa façon de voir la représentation, et aux élues et élus de changer leur façon de travailler au palier local. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Il maintient une représentation territoriale grâce à la portion majoritaire du scrutin. ▶ À cause des distorsions, les valeurs démocratiques ne sont pas respectées de la même façon dans toutes les régions. ▶ Le découpage en circonscriptions n'est utilisé que pour les élections; il ne correspond pas à la réalité régionale québécoise et ne revêt donc aucune signification particulière pour une bonne partie de la population. ▶ L'adoption de ce système demandera à la population de changer sa façon de voir la représentation, et aux élues et élus de changer leur façon de travailler au palier local. <p>L'importance des régions sera mieux assurée si :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ la double candidature est permise; ▶ les partis présentent des listes équilibrées intégrant des personnes de toutes les régions (dans le cas de listes nationales). 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Il maintient une représentation territoriale grâce à la portion majoritaire du scrutin. ▶ Le respect des valeurs démocratiques peut varier d'une région à l'autre selon le type de compensation et le niveau de distribution de sièges de compensation. ▶ L'adoption de ce système demandera à la population de changer sa façon de voir la représentation, et aux élues et élus de changer leur façon de travailler au palier local. <p>L'importance des régions sera mieux assurée si :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ la double candidature est permise; ▶ les partis présentent des listes équilibrées intégrant des personnes de toutes les régions (dans le cas de listes nationales).
Ce qui est indispensable pour moi :				